



Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 avril 2026

Sur convocation du Président aux adhérents apprenants et formateurs bénévoles de l'Association RAMAGE, l'Assemblée Générale s'est tenue le 21 avril 2026 à la Maison des Associations du 7ème arrondissement 4 rue Amélie à 15h.

Sont présents :

- le Président Yves Hussenot,
- les membres du bureau : le Vice-Président Jean-Pierre Gay, le trésorier Bruno de Thy, la secrétaire générale Genevieve Brouard -Duval.
- 27 participants dont 13 formateurs bénévoles,
- 41 pouvoirs ont été délégués.

L'Assemblée est donc constituée de 68 présents ou représentés sur 149 convocations.

Le Vice-Président est content d'accueillir autant de participants pour la 4ème Assemblée Générale ordinaire depuis son entrée en fonction.

Le Président Yves Hussenot exprime être heureux de se retrouver parmi les fidèles de RAMAGE.

Il remercie chaleureusement le Vice -Président pour son implication exemplaire dans le fonctionnement de RAMAGE, et tous les bénévoles qui, avec une grande fidélité, consacrent beaucoup de leur temps pour aider les seniors dans leur formation informatique avec patience et convivialité.

Le Vice-Président remercie Yves de sa confiance, les participants de leur venue et les bénévoles pour leur engagement et dynamisme dans la vie de l'Association.

L'ordre du jour qui a été envoyé comporte 5 points principaux :

1 - Approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 20 MARS 2025

Comme il est de coutume, le Vice-Président soumet à l'approbation de l'Assemblée, le procès-verbal de celle qui s'est tenue le 20 mars 2025 concernant les résultats de l'exercice 2024.

Après mise aux voix, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2 – Rapport Moral

Jean-Pierre donne lecture du rapport, ci-joint.

Il souligne quelques points sur le fonctionnement en 2025 :

- La gouvernance

Selon les dispositions statutaires, l'Association RAMAGE est dirigée depuis 2025 par un Conseil d'Administration de 12 membres, composé :

- des membres du bureau (Yves Hussenot, Jean-Pierre Gay, Bruno de Ty, Geneviève Brouard-Duval)
- de 4 formateurs bénévoles (Jean-Michel Fouin, Anny Gouyon, Michel Ramus, François Robillard)

- et de 4 adhérents apprenants (Gilles Courcol, Colette Latour, Laurence Merz, Jacques Pousset).

Le Conseil s'est réuni une fois le 30 mars 2026 pour examiner l'évolution de la gouvernance de RAMAGE, compte tenu de l'avancée en âge de certains bénévoles exerçant depuis l'origine de RAMAGE en 2005, du souhait de Jean-Pierre Gay de réduire progressivement ses engagements et de la volonté de tous d'assurer la pérennité.

En pratique, les décisions sont prises collectivement par les bénévoles formateurs qui se réunissent par quinzaine pour échanger, se former, et décider des nouveaux projets et actions.

- Les ateliers

RAMAGE dispose de 6 ateliers dans 5 arrondissements de Paris (7ème, 14ème, 15ème, 16ème, 20ème).

180 personnes ont été accueillies en 2025 avec environ une cinquantaine de personnes par semaine avec une fréquentation plus ou moins aléatoire, certains ne venant que pour résoudre un problème, d'autres viennent régulièrement pour une séance d'environ 2 heures.

Les ateliers Bausset, Nicot, Boylesve sont les plus fréquentés.

Le renouvellement se situe entre 30 à 40 personnes par an.

En 2024, notre Association a été retenue par la Régie immobilière de Paris (RIVP) pour assurer une mission d'aide à l'informatique pour les résidents d'un ensemble immobilier dans le 16ème, lors d'une douzaine de séances moyennant une rémunération forfaitaire de 1200€ .

Les premières séances ont eu lieu à partir de mars 2025 et se sont avérées positives avec une dizaine de personnes motivées.

- Les cours

Ils ont été suivis par environ 40 apprenants sur 16 matinées, certains étant venus à plusieurs cours.

Une dizaine de thèmes y ont été abordés concernant les divers appareils ordinateurs, tablettes, smartphones et leur usage (courriels, photos, GPS, Cloud, formalités, sécurité, etc.).

De nouveaux thèmes commencent à se développer comme l'intelligence artificielle qui rencontrent du succès et seront poursuivis.

- L'amélioration de la communication

Le Vice-Président rappelle :

- le renouveau du contenu du site www.ramagesenior.com qui est mis à jour en temps réel notamment dans la rubrique «Actualités» ,
- l'actualisation du flyer et l'utilisation de plus grandes affiches pour assurer la publicité de RAMAGE,
- la participation aux forums de rentrée des Associations dans les Mairies des arrondissements dans lesquels RAMAGE dispose d'Ateliers pour se faire connaître et, le cas échéant, recruter de futurs bénévoles, ainsi qu'à la plateforme «Paris Asso» des associations de la Mairie de Paris.

De plus, des articles sont parus dans les journaux des Mairies. C'est le cas pour celui du 15ème et du 7ème. Les autres mairies sont sollicitées.

Après mise aux voix, le Rapport Moral 2025 est adopté à l'unanimité.

3 – Rapport Financier

Jean- Pierre indique que Bruno est en charge de son élaboration.

Il donne lecture du rapport ci-joint.

Il observe que les produits (cotisations et recettes des cours) dépassent les charges qui sont peu nombreuses (assurances, fournitures, abonnements box, etc.) puisque RAMAGE ne fournit plus de matériels ordinateurs aux apprenants comme dans les premières années de fonctionnement de l'Association.

De plus, RAMAGE a perçu une prime exceptionnelle de 1500€ de la Mairie du 7ème en reconnaissance de son action en faveur des seniors de cet arrondissement.

Dans le cadre des actions de communication (d'un montant de 2 350€) RAMAGE organise notamment pour la cohésion du groupe 2 déjeuners annuels pour les bénévoles et dans chaque atelier en janvier, la dégustation d'une galette.

Après une interruption à l'après Covid, RAMAGE a relancé la Paroisse Saint Lambert de Vaugirard (qui héberge l'Association rue Bausset tous les lundis pour les cours du matin et l'atelier de l'après-midi) et une convention d'occupation a été formalisée, avec une contribution aux frais trimestrielle.

Il en résulte un solde positif (4 753,47€), qu'il est proposé d'affecter au compte "report à nouveau".

Ce qui porte le solde net à 37 792,24€.

Une personne s'enquiert du poste « assurance » et de son coût même minime.

Le Vice-Président indique que toutes les associations sont assujetties à l'obligation de souscrire une assurance de responsabilité civile pour les adhérents et formateurs en cas de survenance d'un accident.

Une autre personne souligne que parmi les frais sont cités la dégustation d'une galette en début d'année. Elle regrette qu'à l'atelier Violet, celle-ci n'ait pas eu lieu.

Le Vice-Président le regrette aussi mais précise que l'atelier avait été réquisitionné par la Mairie du 15ème dans le cadre du plan grand froid pour l'hébergement des sans domicile.

Il espère toutefois que cet atelier pourra organiser une autre dégustation.

Après mise aux voix, le Rapport Financier 2025 est adopté à l'unanimité.

4 – Election des membres du Conseil d'Administration et Gouvernance

L'Association RAMAGE est dirigée depuis 2025 par le Conseil d'Administration composé des 12 membres déjà cités.

De plus, l'Assemblée chaque année doit procéder à la désignation de ses dirigeants.

Après échanges entre les bénévoles et les membres du Conseil d'administration, il est proposé une nouvelle organisation de structure répondant aux impératifs de transmission et modernisation de la gestion avec :

- la nomination à la Présidence d'honneur d'Yves Hussenot en reconnaissance de son rôle de fondateur de RAMAGE et à son dévouement pendant plus de vingt ans,
- la nomination d'un nouveau Vice-Président en la personne de Frédéric Le Faucheur.

Le Vice-Président résume la carrière professionnelle de Frédéric. En tant qu'ingénieur, il est entré à France Télécom où il a été chargé de la communication bureautique et supports pour les équipes informatiques, puis à Orange en tant que Directeur de projet informatique.

A sa retraite, il s'est inscrit à RAMAGE en 2023 pour réutiliser une partie de ses connaissances auprès des seniors et les aider à maîtriser les outils informatiques dans une société qui se numérise de plus en plus rapidement.

Il a montré son implication de formateur bénévole notamment à l'atelier Boylesve et compétences dans la gestion informatique et administrative de RAMAGE avec l'installation du logiciel Pahéko prévu pour la gestion des Associations.

La Secrétaire Générale indique que, statutairement, l'Assemblée doit se prononcer sur les deux nominations et fonctions évoquées.

Après échanges et mise aux voix, les nominations d'Yves Président d'honneur et de Frédéric Vice-Président sont approuvées à l'unanimité. Ils sont vivement applaudis.

- La Secrétaire Générale indique qu'il reste un poste important à pourvoir celui de nouveau Président de RAMAGE.

Elle soumet, suite à concertation du Conseil et des formateurs, la proposition de nomination de Jean-Pierre Gay.

En raison de son expérience de la gestion délégataire de RAMAGE depuis quatre ans, de ses larges responsabilités et compétences qu'il a su montrer, cette nomination paraît pleinement légitimée et justifiée pour les besoins de l'Association.

Cette proposition est mise aux voix.

A l'unanimité Jean-Pierre Gay est désigné Président de RAMAGE.

Il est applaudi chaleureusement.

Jean-Pierre remercie les participants de cet honneur et de leur confiance pour mener à bien cette mission, à la suite du fondateur ayant eu la prémonition des actions à entreprendre dans le domaine informatique pour les personnes avançant en âge.

La composition du Conseil d'administration, du Bureau sont modifiés en conséquence et approuvés :

Président d'Honneur	Yves HUSSENOT
Bureau du Conseil d'Administration	
Président	Jean-Pierre GAY
Vice-Président	Frédéric LE FAUCHEUR
Secrétaire Générale	Geneviève BROUARD-DUVAL
Trésorier	Bruno de THY
Collège Formateurs bénévoles	
Jean-Michel Fouin, Anny Gouyon, Michel Ramus, François Robillard	
Collège Apprenants	
Gilles Courcol, Colette Latour, Laurence Merz, Jacques Pousset	

Le nouveau Président donne la parole à Bruno de THY qui, au nom de tous, souhaite rendre hommage au Président d'honneur Yves Hussenot et lui offrir un cadeau.

– 5- Questions diverses

Jean-Pierre demande s'il y a des questions.

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 17H.

Jean-Pierre invite les participants à partager dans la salle adjointe le cocktail de convivialité pour honorer Yves et son épouse Marie, qui lui a permis de consacrer beaucoup de temps et d'énergie à RAMAGE.

La Secrétaire Générale
Geneviève BROUARD DUVAL



Le Président
Jean-Pierre GAY

